



Saint-Joseph
de Kamouraska

Le Bloc-Notes est publié par le Comité de développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska en collaboration avec la Municipalité et la Caisse Desjardins des Champs et des Bois.

Maire	2
Info locale	3
Environnement	4
Jeunesse	5
Info municipale	6
Info régionale	7
Caisse	8

BLOC-NOTES

Avril 2012

Nouvelles municipales

Résultats de l'élection partielle - poste de conseiller municipal n°3

À la suite de l'élection partielle du 18 mars dernier, la municipalité de St-Joseph-de-Kamouraska vous informe que le résultat du vote a été en faveur de M. Germain Dupuis. En effet, ce dernier a cumulé 56 votes contre 35 pour M. Éric Ouellet : 2 bulletins de vote ont dû être annulés. Félicitations à M. Dupuis et bon mandat comme conseiller municipal.

En tout, ce sont 93 électeurs inscrits qui ont exprimé leur droit de vote. En proportion du nombre total d'électeurs inscrits, le taux de participation s'élève à 27 %. Bravo à ceux qui ont pris le temps d'aller voter !

Secteurs	Nbre d'inscrits	Nbre de votes	Taux de participation
4e Rang	42	3	7%
5e Rang Est	38	11	29%
5e Rang Ouest	29	7	24%
6e Rang	30	6	20%
Principale Est	23	11	48%
Principale Ouest	51	21	41%
Rte de l'église	58	24	41%
Autres (Loisirs, Bouchard, Picard, Station, Rg 7)	19	9	47%
Lots (propriétaires mais non domiciliés)	52	1	2%
TOTAL	342	93	27%



Questionnaire pour la politique familiale et des aînés

Le mois dernier un questionnaire de consultation pour l'élaboration de la politique familiale et des aînés a été envoyé dans tous les foyers de la municipalité. Ce sont en tout 42 questionnaires qui ont été retournés. Le taux de réponse avoisine donc les 25 %.

Tel que mentionné sur le questionnaire, 3 prix de participation de 50 \$ étaient à l'enjeu pour ceux l'ayant remis au 22 mars. Le tirage a été effectué et les gagnants sont: Stéphanie Dumont, Marie Élane Plamondon et Nicolas Blais. Merci quand même à tous ceux et celles qui ont pris le temps de le remplir.

Le comité famille-aînés va donc analyser les réponses recueillies et s'en inspirer pour rédiger le plan d'action de la dite politique. Il vous tiendra au courant de l'avancée des travaux via le Bloc-Notes.



Mot du maire

Bonjour,

Au terme d'un processus relativement long, mais nécessaire, le conseil municipal peut maintenant diriger toutes ses énergies sur les projets et dossiers mis en suspens depuis le remaniement obligé des derniers mois. Le dernier poste de conseiller est donc comblé et c'est avec plaisir que nous accueillons M. Germain Dupuis en tant que conseiller. Malheureusement, lors d'élection tous ne peuvent gagner, mais telle est la démocratie.

À titre informatif, certains citoyens m'ont interpellé afin de savoir si l'enlèvement de l'excédent du sable dans les rues serait effectué bientôt. Comme vous le savez peut-être, dans le contrat de déneigement nous avons inclus une clause indiquant que cette opération est à la charge du soumissionnaire. Après discussion avec celui-ci, Les Entreprises Émilien Tanguay procéderont à ces travaux à la fin avril.

Autre point, je tiens à remercier les citoyens qui ont pris quelques minutes de leur temps afin de répondre au sondage sur la politique familiale municipale et des aînés. Ces informations seront compilées et nous aurons un portrait réel sur les sujets qui vous préoccupent. À partir des informations reçues, nous pourrons ainsi développer un plan d'action en lien avec le sondage et les intérêts de la population.

Les prochaines semaines, voire même les prochains mois seront chargés en termes de décisions et d'actions. En effet, plusieurs dossiers sont en cours ; la grange à dîme, le parc des loisirs, le projet du Parc régional du Haut-Pays et j'en passe... Je vous tiendrai informé des développements en lien avec ces dossiers et plusieurs autres, au fur et à mesure qu'ils progresseront.

Tony Charest, maire

Paiement du compte de taxes—Rappel

La municipalité souhaite vous rappeler que la date limite pour le premier versement de taxes pour l'année 2012 était le 21 mars dernier. Le paiement peut s'effectuer au bureau municipal (chèque ou argent seulement), à la Caisse Desjardins et par Accès D. Si vous désirez recevoir un reçu, vous n'avez qu'à nous en aviser.

Information concernant le non paiement des taxes municipales

Le conseil municipal a résolu unanimement à la séance de mars 2012 que tous comptes de taxes en souffrance de plus de 90 jours au 1^{er} janvier de l'année suivant l'année d'échéance seront systématiquement envoyés à la MRC pour publication.

Annonces locales

Vente de garage à la Grange à dôme

La Fabrique de St-Joseph est à préparer une grande vente de garage. Celle-ci se déroulera, beau temps mauvais temps, le **dimanche 10 juin** 2012. Vous pouvez dès maintenant réserver une table au coût de 15 \$ pour vendre vos articles. Vous pouvez aussi faire don de ceux-ci à la Fabrique qui aura sa propre table de vente.

La musique (ou chant) d'ambiance sera assurée bénévolement par des artistes locaux. Si vous souhaitez nous faire bénéficier de votre talent, nous aimerions connaître vos disponibilités.

Pour plus d'information, contactez: Mme Jeanne Charron au 493-2385.



Logements à louer

Habitation le Petit Pré

Logement 4 1/2 (non chauffé non éclairé) avec rangement au sous-seul

Information : Mme Yvette Lapointe 493-2041 | Mme Suzanne Dumais 493-2182

Maison de la Vallée

Studio libre

Information : M. et Mme Toner 493-2027 | Mme Antonia Fortin 493-2402

Rencontre / séance publique

Cercle des fermières : 19 avril à 19h à la salle Entraide 3^{ième} âge

Conseil municipal : 1er mai à 19h30 à la salle du conseil municipal

Atelier de Pâques - rappel

En effet, c'est ce **samedi 14 avril** en après-midi, qu'à lieu différents ateliers sur le thème de Pâques. Si tu as envie de venir bricoler, cuisiner et surtout t'amuser, viens me voir à la salle Entraide 3^{ième} âge **dès 13h30**. N'oublie pas de compléter le coupon-réponse que tu recevras cette semaine. Tu dois me le retourner par le biais de ton enseignante ou directement à la bibliothèque, le jeudi de 19h à 20h.

Marie-Ève Paradis

Stagiaire JPAC



Capsule environnement



Écocentres
MRC de Kamouraska

Réouverture des écocentres

C'est à compter du 24 avril 2012 que les écocentres du Kamouraska rouvriront. Profitez de ces points de dépôt pour disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement!

Voici un rappel des **matières acceptées** :

- ◆ **Accessoires pour la maison** : portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires, rampes
- ◆ **Agrégats** : gravier, béton, asphalte, briques (en très petites quantités seulement)
- ◆ **Matériaux secs*** : bardeau d'asphalte, gyproc, vitre, miroir, porcelaine, revêtement de maso-nite ***Attention**, des frais s'appliquent – 15 \$ par remorque domestique (4' x 8' x 2').
- ◆ **Encombrants** : Électroménagers (poêle, frigo, laveuse, etc.) et mobilier réutilisable seulement (divan, table, étagère, meubles d'extérieur, etc.)
- ◆ **Métal** : tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toutes autres pièces métalliques.
- ◆ **Ordinateurs et appareils électroniques** : fonctionnels ou non, (CD et DVD : séparer les disques et les pochettes)
- ◆ **Pneus de véhicules automobiles** (maximum 48 ½ pouces)
- ◆ **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager...
- ◆ **Résidus verts** : feuilles mortes, gazon coupé, résidus de jardin...
- ◆ **Vêtements et accessoires** : Lorsque les vêtements et accessoires sont réutilisables, privilégiez les comptoirs d'aide et les friperies.

MATIÈRES REFUSÉES : Matelas, futon, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres iso-lants, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle, préart et tuiles, déchets domestiques (sac vert), carcasse d'automobile - carcasse d'animal, BPC, cyanure, déchets radioactifs et biomédicaux, produits explosifs et munitions, terre contaminée, produits commerciaux et industriels.

Écocentre de Saint-Alexandre : 619, route 289 (derrière le garage municipal)

Heures d'ouverture : le dimanche, de 8 heures à 16 heures.

Écocentre de Saint-Pascal : 236, avenue du Parc

Heures d'ouverture : les mercredis, vendredis et samedis, de 8 heures à 16 heures.

Pour information : 418 856-2628, www.co-eco.org

Recherche pour co-voiturage

Les avantages de se regrouper pour nos déplacements sont assez bien connus. Que ce soit pour les bienfaits à l'environnement, la réduction de la consommation d'essence ou autres raisons. Si on peut le faire, on y gagne tous.

Quant à moi, je cherche à faire du co-voiturage pour le travail. Je travaille chez Créations Ver-bois, dans le Parc industriel à Rivière-du-Loup. Mon horaire est de 4 jours par semaine : du lund-i au jeudi, de 6h50 à 17h30.

Pour me joindre : Joël St-Pierre. Tél. 493-2765.



Espace jeunesse



Camp musical - Rabais à l'inscription pour les jeunes de St-Joseph-de-Kamouraska

Grâce à un partenariat avec la Caisse des Champs et des Bois et des Amis de *Ti-Bert*, les jeunes de St-Alexandre, St-Joseph, Ste-Hélène, et St-Athanase pourront bénéficier d'un rabais important pour participer à l'un de nos séjours : 50 % de rabais pour un jeune d'une famille et ce pour un de nos séjours. Wow ! Un camp de vacances abordable avec une formation musicale de qualité, et ce, tout près de chez moi ! Il suffit de s'informer auprès de notre équipe.

De plus, il est possible de s'inscrire directement en ligne en visitant le www.campmusical.com. Il suffit de choisir son séjour parmi les trois camps réguliers et les trois camps spécialisés. Nous offrons aussi un séjour pour les jeunes de 15 à 19 ans qui aimeraient en apprendre davantage sur le travail d'animateur dans l'âme. Encore cette année, les jeunes de 7 à 11 ans pourront profiter d'un séjour de cinq nuitées. Les jeunes des environs pourront le réaliser en formule *camp de jour*.

Pour plus d'information sur toute la formation musicale offerte, les prix et les modalités d'inscription, vous pouvez vous rendre sur le site internet du Camp musical au www.campmusical.com ou téléphoner au 418 495-2898.

Mathieu Rivest
Directeur du Camp musical de St-Alexandre

Deux jeunes de l'École St-Louis suivront des cours gratuits de taekwondo

Le professeur M. Sébastien Dumont, afin de remercier la municipalité, et du même coup l'école, de mettre à disposition le gymnase (salle municipale) pour les cours de taekwondo qu'il offre notamment à la population de Saint-Joseph, a offert deux certificats cadeaux d'essai gratuit pour un mois pour les élèves de l'école primaire. Les gagnants du tirage sont Aude-Marie Ouellet et Antoine Francoeur. Merci à M. Dumont pour cette belle attention !

Nous en profitons pour vous rappeler que les cours de taekwondo ont toujours lieu les samedis matins, de 9h30 à 11h : ceux-ci se poursuivront normalement durant l'été. Ces cours s'adressent autant aux débutants qu'à des gens qui en ont déjà fait. Les coûts sont payables au mois : 15 \$ par enfant (16 ans et -) et 20 \$ par adulte. L'enseignant est de niveau ceinture noire 3^{ème} dan.

Pour plus d'information, contactez :
Sébastien Dumont 1-418-893-2306
Rivière-Blue



Capsule municipale



Démystifions le monde municipal : les comités municipaux

Par Charles Montamat et Sébastien Simard

Les comités municipaux regroupent généralement des élus et citoyens qui ont pour mission de mener des dossiers spécifiques et en lien direct avec la municipalité. À Saint-Joseph-de-Kamouraska, trois comités entrent dans cette catégorie : le comité consultatif en urbanisme (CCU), le comité des loisirs (OTJ) et le comité familles-aînés.

Le comité consultatif en urbanisme (CCU)

Ce comité est appelé à se réunir lorsqu'une expertise est demandée afin que le conseil municipal puisse prendre une décision dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, et ce, dans les meilleures conditions possibles. Celui-ci se réunit lorsque le conseil municipal a besoin d'éléments d'information relative au règlement de zonage et à l'urbanisme. Ce comité est composé du maire, d'un élu et de deux citoyens. Ce comité est soutenu par le directeur général de la municipalité et l'inspecteur en bâtiments de la MRC de Kamouraska.

Le comité des loisirs (OTJ)

Ce comité, chapeauté par la municipalité, est responsable de voir à la gestion et au développement du service des loisirs municipaux. Il s'occupe entre autres des activités de la patinoire, du terrain de jeux estival et de l'organisation du festival Boule de neige. Ce comité a aussi été l'initiateur du défunt projet de local des jeunes et est aujourd'hui mobilisé pour le projet de parc des loisirs inter-générationnels. Ce comité est composé d'au moins un élu et de citoyens. Il est aussi soutenu par l'adjointe administrative de la municipalité et est accompagné par l'agent de développement.

Le comité familles-aînés

Ce comité a été explicitement formé pour élaborer la politique familiale municipale et des aînés, projet pour lequel la municipalité a reçu une subvention du ministère de la Famille et des Aînés. Ce comité a donc essentiellement pour mandat l'élaboration de la dite politique qui servira à orienter les actions de la municipalité et des organismes locaux dans leurs décisions pour offrir un meilleur milieu de vie aux familles et aux aînés de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Ce comité regroupe pour sa part deux élues, des membres du comité de développement, une membre du Club des 50 ans et plus ainsi que des citoyennes. Le comité est accompagné par l'agent de développement qui agit à titre de chargé de projet dans ce dossier municipal.

D'autres comités et organismes agissent aussi en faveur du bien-être de la population locale mais leur statut d'OBNL leur confère une certaine autonomie par rapport à la municipalité. Pour en savoir plus sur ces organismes, consultez le site internet de la municipalité (www.stjosephkam.ca) à la section «Organismes locaux».

Le mois prochain nous parlerons de la vie démocratique des municipalités.



Constante progression des femmes

La première vague du féminisme

Au Québec, les premiers groupes féministes s'organisent avec la formation du *Montreal Local Council of Women* (MLCW), en 1893, et la mise sur pied de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), en 1907. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les principales revendications des femmes québécoises concernent l'éducation des jeunes filles, la situation juridique des femmes mariées, le travail des femmes, les politiques sociales, la santé et le droit de vote.

La lutte pour le droit de vote des femmes est le principal enjeu du féminisme québécois de la première moitié du 20^e siècle. Les femmes revendiquèrent haut et fort ce droit et développèrent deux argumentations. La première, soutenue par Marie Lacoste-Gérin-Lajoie (1867-1945) et la FNSJB, consistait à affirmer le rôle social traditionnel des mères et l'apport de l'instinct maternel à une nouvelle vision à la société. Cet apport était vu comme ne pouvant être que bénéfique à l'ensemble de la société et ne menaçant en rien l'ordre établi. Jouant la carte de la différence entre les hommes et les femmes, cette argumentation a donné lieu au concept de maternalisme.

La deuxième est développée par des féministes dites libérales telles Idola Saint-Jean (1880-1945) et Thérèse Casgrain (1896-1981). Pour elles, les hommes et les femmes sont semblables et doivent ainsi être considérés comme égaux devant la loi et bénéficier des mêmes droits. Thérèse Casgrain fonde en 1929 la Ligue des droits de la femme. Une fois par année, cette association se lie à l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec (1927), dirigée par Idola Saint-Jean, afin d'organiser une marche vers le Parlement pour demander au gouvernement d'accorder le droit de vote aux femmes.

Source : Conseil de statut de la femme.

Les Jardins du Baluchon

Achat / livraison de paniers de légumes hebdomadaires

Le moment des inscriptions pour les paniers de légumes 2012 est arrivé. Nous vous offrons 17 paniers familiaux composés d'une grande variété de légumes et fruits frais, locaux et évoluant avec la saison. Nos paniers seront livrés à nos points de chute de Saint-Pascal et Mont-Carmel tous les jeudis, de juillet à octobre.

Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.
Tél.: 877 572-6454 | courriel: jardinsdubaluchon@gmail.com



Mot de la Caisse des Champs et des Bois



Desjardins

Caisse des Champs et des Bois

Avis de convocation

Aux membres de la Caisse Desjardins des Champs et des Bois,

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu :

Date : le 24 avril 2012

Heure : à 19h30

Endroit : Salle municipale de Sainte-Hélène située au 531 rue de l'Église sud

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

Élections

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 20 avril 2012. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse des Champs et des Bois sont cordialement invités à participer à cette assemblée générale annuelle.

Signé le 3 avril 2012.

Lise Lemay, secrétaire

Bienvenue à tous les membres !